



1/11

REGIME D'INSCRIPTION

- 1 ☐ Formation initiale
 2 ☐ Formation continue, reprise d'études FINANCEE
 3 ☐ Reprise d'études NON FINANCEE
 4 ☐ Apprentissage

STATUT

- 1 ☐ Etudiant
 2 ☐ Auditeur libre
 3 ☐ Stagiaire Formation Continue

ACTIVITE PROFESSIONNELLE

- De l'étudiant :

- Exercez-vous une activité professionnelle ? ☐ OUI ☐ NON
 Si OUI, êtes-vous : ☐ Salarié en CDI ☐ Salarié en CDD - Durée : mois ☐ Travailleur indépendant
 Quelle est votre profession ?
 Précisez votre quotité de temps de travail : ☐ Mi-temps ☐ Temps complet ☐ Nombre d'heures par mois :
 Si NON, êtes-vous : Demandeur d'emploi ? ☐ OUI ☐ NON Retraité ☐ OUI ☐ NON Parent au foyer ☐ OUI ☐ NON

- Des parents :

Profession du père : Profession de la mère :

AIDES FINANCIERES (AUTRES QUE BOURSE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FRANÇAIS)

- ☐ Contrat de doctorant contractuel ☐ Aide à la mobilité internationale ☐ Bourse de votre pays d'origine (B.G.E.)
☐ Bourse régionale ☐ Bourse ERASMUS ☐ Autre, précisez :

ECHANGES INTERNATIONAUX

- Participez-vous à un programme d'échange international ? ☐ OUI ☐ NON
 Si OUI, vous êtes :
☐ Accueillis par l'université de Tours - Précisez votre pays d'origine :
☐ Envoyé par l'université de Tours - Précisez votre pays d'accueil :
 Cochez le type de votre programme d'échange :
☐ COMENIUS
☐ ERASMUS, précisez le type d'échange : ☐ Un semestre d'études ☐ Une année d'études
☐ Un stage d'un semestre ☐ Une année de stage
☐ Programme hors Europe, précisez : ☐ Un semestre d'études ☐ Une année d'études
☐ Un stage d'un semestre ☐ Une année de stage
☐ Autre programme financé par l'Union Européenne
☐ Co-tutelle de thèse
☐ Autres, précisez :

DERNIER ETABLISSEMENT FREQUENTE

- ☐ Lycée ☐ Lycée étranger (10) ☐ Lycée français à l'étranger ☐ Université ☐ IUT
☐ BTS ☐ CPGE ☐ IUFRM ☐ Autre, précisez :
 Nom de l'établissement :
 Ville : Dép. |__|__| Pays : Année |__|__| / |__|__|

SITUATION ANNEE 2010 - 2011

Scolarisé en 2010 - 2011

- ☐ Lycée ☐ Lycée étranger (10) ☐ Lycée français à l'étranger ☐ Université ☐ IUT
☐ BTS ☐ CPGE ☐ IUFRM ☐ Autre, précisez :

Non scolarisé en 2010 - 2011

- ☐ Mais précédemment inscrit dans un établissement de l'enseignement supérieur
☐ Et jamais inscrit dans un établissement de l'enseignement supérieur

DERNIER DIPLOME OBTENU

Intitulé du diplôme :
 Dép. |__|__| Pays : Année |__|__| / |__|__|

AUTRE CURSUS SUIVI POUR L'ANNEE EN COURS (joindre justificatif)

- Suivez-vous un autre cursus pour l'année universitaire en cours en dehors de notre université ☐ OUI ☐ NON
 Si OUI, précisez : Le nom de l'établissement :
 Le type de diplôme préparé :
 Suivez-vous des cours par télé-enseignement : ☐ OUI ☐ NON
 Si OUI, précisez : ☐ CNED ☐ HORS CNED

INSCRIPTIONS A L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS 2011-2012

Indiquez l'année d'études suivie :

Si filière LEA ou Droit-Langues, sélectionnez la langue choisie en complément de l'anglais obligatoire :

☐ ANGLAIS RENFORCE (*uniquement pour droit-langues*)

☐ ALLEMAND ☐ ESPAGNOL ☐ ITALIEN ☐ RUSSE (*seulement pour les L3 LEA*)

Avez-vous une autre inscription dans notre université (*inscription seconde*) ? ☐ OUI ☐ NON

Si OUI, précisez laquelle :

CURSUS ANTERIEUR DEPUIS LE BACCALAUREAT

Année d'obtention du baccalauréat |__|__|__|__|

Année universitaire	Etablissement fréquenté	Diplôme préparé	Boursier		Résultats	
			oui	non	Succès	Echec

BOURSES 2011-2012

☐ Non boursier

☐ Demande en instance

☐ Bourse sur critères sociaux - Echelon |__|__|

☐ Bourse du gouvernement français (B.G.F)

☐ Fonds National Annuel d'Aide d'Urgence (FNAU annuel)

☐ Autres, précisez :

SECURITE SOCIALE

Avez-vous déjà été personnellement immatriculé(e) à la sécurité sociale ?

☐ OUI

☐ NON

Si OUI : ☐ Régime étudiant

☐ Régime général

☐ Autre régime

Indiquez votre numéro de sécurité sociale :

|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| Clé |__|__|

Si NON, indiquez :

Nom et prénom de votre père :

Nom de jeune fille et prénom de votre mère :

Choisissez obligatoirement un centre payeur pour le règlement des prestations ☐ LMDE ☐ SMECO

REGIME DES PARENTS

☐ Salariés et assimilés (*agriculteurs, professions médicales conventionnées*), fonctionnaires civils de l'Etat, magistrats, agents des collectivités locales, caisse des dépôts et consignations, ouvriers d'Etat, artistes et auteurs, travailleurs frontaliers affiliés CPAM.

☐ Travailleurs non salariés (artisans, commerçants, professions libérales) ou militaires, EDF, GDF, Mines, RATP, CCI de Paris, Port autonome de Bordeaux, clercs et employés de notaires, cultes.

☐ Marine marchande, théâtres nationaux

☐ SNCF

☐ Autre situation des parents ou étudiant étranger (parents demeurant à l'étranger, réfugié politique carte OFPRA...)

CAS DE NON AFFILIATION

☐ Vous êtes bénéficiaire d'un régime d'indemnisation du chômage

☐ Vous avez déjà acquitté la cotisation sécurité sociale dans un autre établissement

☐ Vous êtes ayant droit de votre conjoint salarié

☐ Vous êtes titulaire d'une carte européenne d'assurance maladie

☐ Vos parents sont agents français d'une organisation internationale

☐ Autre régime :

☐ Motif de prolongation d'affiliation à la Sécurité Sociale étudiante pour les étudiants de plus de 28 ans :

CONTRAT COMPLEMENTAIRE (recommandé)

- Avez-vous une ASSURANCE ETUDIANTE (Responsabilité civile, individuelle accident, assurance stage, protection juridique...) ?
 Si OUI, laquelle ☐ LMDE ☐ SMECO ☐ AUTRE
 Si NON, vous pouvez en souscrire une auprès des mutuelles étudiantes
- Avez-vous une GARANTIE COMPLEMENTAIRE SANTE ?
 Si OUI, laquelle ☐ LMDE ☐ SMECO ☐ AUTRE
 Si NON, renseignez-vous auprès des mutuelles étudiantes

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES A VOS ETUDES A L'UNIVERSITE (soumises à un droit complémentaire)

- ☐ PACK'SPORT (20 €)
 Le Pack'sport vous permet d'accéder aux cours du SUAPS, aux animations, aux compétitions sportives et à des offres de partenaires plus avantageuses que le tarif étudiant classique.
- ☐ Passeport Culturel Etudiant (7 €)
 Le PCE vous permet d'assister à des spectacles organisés par le Service culturel de l'Université et de découvrir les structures culturelles de l'agglomération à des tarifs très avantageux.

MODE DE REGLEMENT - Le détail des droits payés figurera sur la quittance de votre justificatif d'inscription.

- ☐ CHEQUE ☐ MANDAT POSTAL ☐ CARTE ☐ ESPECES
☐ ECHEANCIER EN TROIS MENSUALITES PAR CHEQUE (le montant vous sera précisé le jour de votre inscription)

Je certifie exacts les renseignements portés dans ce dossier

A Tours, le...../...../ 2011

Signature

RESERVE A L'ADMINISTRATION

DROITS UNIVERSITAIRES

TOTAL |_|_|_|_|_|_|_|

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 prévoit que tout individu peut avoir accès au contenu des fichiers informatiques le concernant.
 Vous pouvez exercer ce droit d'accès et de rectification en vous adressant au SERVICE de SCOLARITE de votre composante.

DOCUMENT A LIRE ET SIGNER OBLIGATOIREMENT

CESSION DE DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL : MÉL. :

Dénommé(e) le modèle,
déclare avoir 18 ans ou plus et pouvoir signer ce formulaire en mon nom.

☐ J'autorise

☐ Je n'autorise pas

le président de l'université François-Rabelais de Tours ou son représentant
3 rue des Tanneurs - BP 4103 - 37041 TOURS Cedex 1,

à me filmer ou me photographier (textes, sons, images) en vue d'une reproduction sur tout type de publication dans le but d'une conservation, diffusion et/ou représentation par télédiffusion en direct ou en différé sur tout ou partie des différents supports de communication externe ou interne de l'université François-Rabelais, actuellement disponibles ou à venir et dont la liste figure ci-dessous :

- Supports papiers, informatiques, pédagogiques et numériques
- Présence lors d'événements
- Publicité ayant pour objet la promotion de l'université François-Rabelais et associés.

Ces supports auront une diffusion non commerciale auprès de nos publics cibles (partenaires, étudiants, enseignants,...).

Cette autorisation est valable pour une durée de 20 ans et est accordée à titre gratuit et à des fins exclusivement d'information, de formation, d'enseignement et de recherche. Cette exploitation ne devra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation ou à toute autre utilisation préjudiciable.

Fait en 1 exemplaire à , le

Signature

CHARTRE DE L'UNIVERSITE DE TOURS

POUR LE BON USAGE DE L'INFORMATIQUE ET DES RESEAUX

Approuvée par le Conseil d'Administration de l'Université le 17-12-1996

La présente charte a pour objet de définir les règles d'utilisation des moyens informatiques au sein de l'établissement, et de rappeler les responsabilités des utilisateurs.

1- Domaine d'application

Les règles et obligations définies dans cette charte s'appliquent à tout utilisateur des moyens informatiques de l'établissement ainsi que des ressources extérieures accessibles via les réseaux informatiques.

2- Conditions d'accès

Le droit d'accès à un système informatique est soumis à autorisation ; il est personnel et incessible, et cesse lorsque les raisons de cet accès disparaissent. Ce droit est limité à des activités conformes aux missions de l'établissement (recherche, enseignement, administration). La connexion d'un système informatique au réseau doit être accompagnée de la signature de cette charte par le responsable du système.

3- Confidentialité

Les fichiers d'un utilisateur doivent être considérés comme privés même s'ils sont accessibles à d'autres utilisateurs. L'utilisation du poste de travail personnel, ou des fichiers d'un utilisateur exige l'accord écrit de ce dernier.

4- Respect des droits de propriété

La législation interdit à tout utilisateur de faire des copies de logiciels commerciaux pour quelque usage que ce soit. Les copies de sauvegarde sont la seule exception.

5- Informatique et liberté

La création de tout fichier contenant des informations nominatives doit faire l'objet d'une demande préalable auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

6- Principes de base

Tout utilisateur est responsable de son utilisation des ressources informatiques ; il s'engage à ne pas effectuer des opérations pouvant nuire au fonctionnement du réseau, à l'intégrité de l'outil informatique, et aux relations internes et externes de l'établissement.

La sécurité est l'affaire de tous ; chaque utilisateur de l'informatique et du réseau d'établissement doit y contribuer et mettre en application les règles de bon sens et les recommandations fournies par les administrateurs et les responsables de l'outil informatique.

7- Sanctions applicables

La loi et les textes réglementaires définissent les droits et obligations des personnes utilisant les moyens informatiques.

Tout utilisateur n'ayant pas respecté la Loi pourra être poursuivi pénalement.

En outre les utilisateurs ne respectant pas les règles et obligations définies dans cette charte sont passibles de sanctions internes à l'établissement.

Je soussigné(e), (Nom et Prénom)

utilisateur des moyens informatiques et réseaux de l'université François-Rabelais (Tours) déclare avoir pris connaissance de la présente charte de bon usage de l'informatique et des réseaux et m'engage à la respecter.

Lu et approuvé Tours, le

Signature

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DOSSIER

merci de joindre à votre dossier toutes les pièces qui vous concernent

PREMIERE INSCRIPTION A L'UNIVERSITE DE TOURS

- > Original et photocopie du relevé de notes de baccalauréat pour les bacheliers 2011
- > Original du baccalauréat, 1 photocopie du baccalauréat et 1 photocopie du relevé de notes pour les bacheliers antérieurs à 2011
- > 1 photocopie du certificat de participation à l'APD obligatoire (*ou attestation recensement seulement si APD non effectué*)
- > 1 photocopie du livret de famille ou photocopie de l'extrait de naissance ou photocopie de la carte d'identité
- > 1 photocopie de la carte de sécurité sociale (carte d'immatriculation INSEE) remise lors de votre année de terminale
- > 1 photocopie de l'attestation de la carte vitale des parents (*pour les étudiants qui auront moins de 20 ans au 1/10/2011*)
- > Pièces justifiant de la non-affiliation au régime de sécurité sociale étudiant
- > 1 Relevé d'identité bancaire
- > 1 photocopie de la demande de transfert de dossier si précédemment inscrit dans une autre université
- > Carte d'étudiant de l'année précédente ou de la dernière année d'inscription si précédemment inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur (Université, BTS, CPGE,...)
- > Relevés de notes des deux sessions d'examens de l'année précédente ou de la dernière année d'inscription si précédemment inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur
- > 1 photocopie de la décision de validation d'acquis (*le cas échéant*)
- > 1 attestation responsabilité individuelle (pour les étudiants de l'Ecole Polytechnique Universitaire)
- > 1 photo d'identité pour le Passeport Culturel Étudiant (*le cas échéant*)
- > 1 photo d'identité pour les dossiers exceptionnellement traités par correspondance (Carrières Sociales, Journalisme)
Adresse d'envoi : IUT DE TOURS - SERVICE DE LA SCOLARITE
29 RUE DU PONT VOLANT 37082 TOURS CEDEX 2
- > Moyen de paiement (*les chèques doivent être à l'ordre de « Monsieur l'Agent Comptable »*)

REINSCRIPTION A L'UNIVERSITE DE TOURS

- > Carte d'étudiant de l'année précédente ou de la dernière année d'inscription
- > Original + photocopie des relevés de notes des deux sessions d'examens de l'année précédente
- > 1 photocopie de la décision de validation d'acquis (*le cas échéant*)
- > 1 attestation responsabilité individuelle (pour les étudiants de l'Ecole Polytechnique Universitaire)
- > 1 photo d'identité pour le Passeport Culturel Étudiant (*le cas échéant*)
- > 1 photo d'identité pour les dossiers exceptionnellement traités par correspondance (Carrières Sociales, Journalisme)
Adresse d'envoi : IUT DE TOURS - SERVICE DE LA SCOLARITE
29 RUE DU PONT VOLANT 37082 TOURS CEDEX 2
- > Moyen de paiement (*les chèques doivent être à l'ordre de « Monsieur l'Agent Comptable »*)

Vous êtes BOURSIER

- > Original et photocopie de la notification d'attribution conditionnelle
 - > **1 RIB au nom de l'étudiant** si celui que vous avez fourni lors de la constitution de votre Dossier Social Etudiant n'est plus valable.
- ATTENTION :** Les étudiants boursiers ne sont pas exonérés de la totalité des droits d'inscription. Ils doivent acquitter la médecine préventive et le cas échéant les droits complémentaires.

Vous êtes ÉTUDIANT SALARIÉ

- > 1 photocopie du contrat de travail ; le contrat doit être établi sur toute l'année universitaire du 01/10/11 au 30/09/2012 précisant les horaires
- > 1 attestation de l'employeur datant de moins d'un mois précisant le volume horaire mensuel ou trimestriel
- > 1 photocopie du contrat signé par le Recteur pour les aides-éducateurs

Vous êtes de NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE

- > 1 photocopie de la carte d'identité "ET" passeport (Hors Europe)
- > Autorisation d'admission en 1^{er} cycle ou 2^e cycle délivrée par l'université François-Rabelais
- > **Pour les étudiants européens** en inscription directe en première année, « Traduction certifiée conforme par un traducteur assermenté, des diplômes requis »
- > **Pour les étudiants européens** 1 justificatif de votre couverture sociale

PIECES SUPPLEMENTAIRES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION EN Première Année Commune des Etudes de Santé (PACES)

- > Votre certificat d'admission en PACES imprimé à partir de l'application post-bac : **document à fournir obligatoirement** (sauf pour les redoublants)
- > 1 photocopie des certificats de vaccinations obligatoires + 1 certificat de vaccination BCG (1 seule vaccination est suffisante) et D.T.P. de moins de 5 ans (sauf pour les redoublants)
- > 1 photocopie des certificats de scolarité pour les bacheliers antérieurs à 2011

PIECES SUPPLEMENTAIRES A FOURNIR PAR LES ETUDIANTS DE MEDECINE (HORS PACES)

- > Pour les PCEM2 : vaccination hépatite B obligatoire
- > Pour les DCEM1 : typhim vi à jour dès la rentrée universitaire

DOCUMENTS A REMETTRE AU STAND DE VOTRE SECURITE SOCIALE ETUDIANTE LE JOUR DE VOTRE INSCRIPTION
(En complément des pièces fournies à notre établissement)

> 1 RIB au nom de l'étudiant pour les remboursements des frais médicaux

> Pour les étudiants qui auront moins de 20 ans au 1/10/2011 : 1 photocopie de l'attestation de la carte vitale des parents

COUVERTURE SOCIALE COMPLEMENTAIRE (recommandé)

*Proposée par les mutuelles étudiantes habilitées par les ministères de la Santé et de l'Education nationale,
en accord avec l'université François-Rabelais de Tours.*

La LMDE et la SMECO ont une double compétence :

- > Gérer le régime obligatoire de sécurité sociale étudiante,
- > Proposer des complémentaires santé ou d'assurance universitaire adaptée aux étudiants.

LA COMPLEMENTAIRE SANTE

La sécurité sociale ne rembourse qu'une partie de vos dépenses de Santé (généralement entre 35 et 70% du tarif de responsabilité sécurité sociale). La mutuelle peut vous offrir un complément sur la part non prise en charge par la sécurité sociale.

POUR SOUSCRIRE VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ LORS DE VOTRE INSCRIPTION :

Rendez-vous sur le stand de votre mutuelle après votre inscription administrative.

Renseignements disponibles sur les sites des mutuelles :

- > smeco.fr
- > lmde.com

L'ASSURANCE UNIVERSITAIRE

Dans le cadre d'un stage, d'un déplacement à l'étranger, de la pratique d'un sport, dans votre vie quotidienne votre responsabilité peut être engagée ; l'assurance universitaire assure ce risque et celui de l'individuelle accident. (C'est l'équivalent de l'assurance scolaire et extra-scolaire du lycée).

Pour tout renseignement rendez-vous sur le stand de votre mutuelle (après votre inscription administrative).

Contact Utile :

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) :
medecine.preventive@univ-tours.fr
Tél. : 02 47 36 77 09



Le Passeport Culturel Étudiant (7 €) vous propose :

- > Un panorama des lieux culturels de Tours et Blois et leurs offres « spécial PCE »
- > Des réductions plus importantes que le simple tarif étudiant : des places de cinéma à 3,80€, de danse à 5€, de théâtre à 8€, de concert à 4€, d'opéra à 8.50€...
- > Des actions réservées spécifiquement aux détenteurs PCE . Surprises !...
- > Des spectacles programmés toute l'année Salle Thélème (site des Tanneurs) à tarifs très préférentiels : 2 et 4€, au lieu de 6 et 9€
- > 1 PCE acheté (7€) = 1 PAC Orléans offert (8€). Le PAC est également un livret donnant droit à des réductions dans différents lieux culturels d'Orléans, Bourges, Châteauroux...

Le Passeport Culturel est en vente
lors des inscriptions administratives dans votre scolarité.

Le Service Culturel
Porte 109 bis - 3, rue des Tanneurs
www.univ-tours.fr/culture
Mél : culture@univ-tours.fr
Tél : 02 47 36 64 15



Pour une adhésion annuelle unique de 20 euros, le pack'sport vous donne accès à :

- > Des cours de sport dans le cadre de vos loisirs,
- > Des animations et événements sportifs,
- > Des stages,
- > Des compétitions universitaires,
- > Des avantages auprès de partenaires sportifs locaux.

Lors de votre inscription à l'Université,
le Pack'Sport est disponible dans votre scolarité.

L'équipe du S.U.A.P.S.
14 avenue Monge 37200 TOURS
Tél. : 02 47 36 70 24
Mél : suaps@univ-tours.fr
Site : <http://suaps.univ-tours.fr>

UNIVERSITÉ
FRANÇOIS - RABELAIS
TOURS

SUAPS

Barbecue gratuit

Vélo prêté sur demande

Tee-shirt offert

**FAC'À
VÉLO
2011
JEUDI
8 SEPT**

Départ de chaque site
TANNEURS, PORTALIS, GRANDMONT, TONNELLE, JEAN LUTHIER

Arrivée
AU SUAPS GRANDMONT

Parcours d'orientation à vélo
► découverte de la ville et de l'université

Renseignements : **Romain HUILLARD** - 02 47 36 74 43 - huillard@univ-tours.fr
Inscription gratuite sur www.univ-tours.fr/suaps

TOURS

CITÉ DES ÉTUDIANTS

sitcat

CROUS Orléans-Tours

Geovelo

CROUS Orléans-Tours

Communauté d'agglomération Tour(s) plus

Velociti

Bulletin d'inscription

- NOM :
- Prénom :
- Composante (ex : Lettres & Langues) :
- N° carte étudiante (8 chiffres) : _ _ _ _ _
- Prêt vélo : oui ☐ non ☐
- E-mail perso :
- N° téléphone portable : _ _ _ _ _